



EN LIGNE

DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

ATELIER RÉGIONAL DE PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LES COMPÉTENCES POUR LUTTER CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ

16 NOVEMBRE 2022

13H00 - 17H00 (CET/GMT+1)

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Norad



Centre international de formation

Le nombre de personnes piégées dans l'esclavage moderne a augmenté d'environ 25 % depuis 2016 pour atteindre 50 millions de personnes - ce qui se traduit par 10 millions d'hommes, de femmes et d'enfants supplémentaires ayant été victimes de cette pratique malveillante. 27,6 millions de ces victimes de l'esclavage moderne sont piégées dans des situations de travail d'exploitation grave pour lesquelles elles ne se sont pas proposées volontairement et qu'elles ne peuvent pas refuser ou quitter en raison de la coercition, y compris toute autre sorte de menaces et de menace de sanction proférées à leur rencontre - ce qui constitue le travail forcé.¹ Le travail forcé est un phénomène qui touche tous les pays, quels que soient leur richesse et leur niveau de développement, ce qui signifie que la lutte contre cette pratique est un effort mondial.

QUE FAIT L'OIT?

Dans son travail de lutte contre l'esclavage moderne au niveau mondial, l'OIT a établi le rôle crucial des programmes d'éducation et de formation comme outil d'aide aux victimes ou aux victimes potentielles de cette pratique. L'OIT intervient en **sensibilisant** au travail forcé pour en **assurer la prévention**, en **soutenant directement les groupes vulnérables** pour qu'ils ne deviennent pas la proie de la traite des êtres humains ou d'autres formes d'esclavage moderne, et en **aidant les victimes** à se rétablir et à se réintégrer dans la vie sociale et économique.

En outre, l'OIT, en collaboration avec [l'Alliance 8.7](#), a lancé [un appel pour le défi de l'innovation en matière de compétences](#) afin d'inviter les innovateurs à proposer des idées et des solutions nouvelles et pratiques en matière de travail forcé ayant un potentiel de durabilité, d'évolutivité et de reproduction à grande échelle. Le 15 novembre 2021, les gagnants ont été [annoncés](#). L'OIT a également créé une communauté de pratique pour offrir un forum aux experts, aux praticiens et aux autres parties prenantes afin d'encourager les échanges et le partage de connaissances pour faire avancer leur propre travail de lutte et de prévention du travail forcé par les compétences.

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DU CIF-OIT?

Le CIF-OIT a entrepris une variété d'activités s'appuyant sur les outils de l'OIT pour faire avancer le travail d'éradication du travail forcé par l'éducation et la formation professionnelle.

- Deux nouveaux produits de connaissance - un guide axé sur la prévention du travail forcé et un autre sur la réintégration de ses victimes - ont été élaborés pour aider les gouvernements, les ONG et les autres parties prenantes dans leur travail d'éradication de l'esclavage moderne.

¹ ILO website [Skills to combat forced labour](#)

- Cours réguliers,
- Un MOOC gratuit sur [la lutte contre le travail forcé par les compétences et l'apprentissage](#) tout au long de la vie a été mis en ligne.

QUELLES SONT LES AVANCÉES EN AFRIQUE JUSQU'À PRÉSENT?

- En décembre 2019, les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 49 pays africains ont ratifié la Déclaration d'Abidjan en Côte d'Ivoire, qui reconnaît que “ de graves préoccupations subsistent avec la montée des inégalités, le chômage, le sous-emploi, l'informalité, les jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation, le travail des enfants et le travail forcé, la traite des êtres humains, les lacunes en matière de gouvernance, les lacunes en matière de genre, la pauvreté des travailleurs, et a fixé comme l'une de ses principales priorités d'action de “faire du travail décent une réalité pour la jeunesse africaine, de développer les compétences, les voies technologiques et la productivité pour un avenir meilleur en Afrique, de transformer l'économie informelle et rurale de l'Afrique pour un travail décent, et de respecter les normes internationales du travail, de promouvoir le dialogue social et d'assurer l'égalité des sexes”.
- La Commission de l'Union africaine a présenté [un plan d'action décennal sur le travail des enfants](#), qui comprend une stratégie globale visant à [atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable](#), dans le but “d'éradiquer le travail forcé, de mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et de garantir l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici 2025, de mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes”.
- [La stratégie continentale de l'UA pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels \(EFTP\) en vue de favoriser l'emploi des jeunes](#), qui appelle à améliorer l'accès et la participation des femmes et des groupes vulnérables afin de favoriser la réalisation des objectifs du continent en matière d'éducation et de jeunesse, tels que définis dans l'Agenda 2063 de l'UA. La CUA et l'OIT unissent leurs efforts par le biais d'un plan de travail commun pour mettre en œuvre ces stratégies.

Voulez-vous en savoir plus de la part des décideurs et des praticiens, sur la façon de combattre le travail forcé par l'éducation et la formation professionnelle ?

Voulez-vous en savoir plus sur le sujet dans la région Afrique ?

L'atelier régional de partage des connaissances sur les compétences pour lutter contre le travail forcé aura lieu le 16 novembre 2022, de 13h à 17h (CET/GMT+1) et couvrira les sujets suivants :

- Partager les connaissances et les développements récents des contextes nationaux respectifs en matière de formation professionnelle pour lutter contre le travail forcé;
- Soutenir les stratégies de la CUA et de l'OIT pour favoriser la mise en œuvre de la cible 8.7 à la lumière de l'estimation globale sur l'esclavage moderne en 2021.
- Contribuer à une sensibilisation régionale sur le sujet,
- discuter de la mise à l'échelle des bonnes pratiques identifiées par les experts, les chercheurs et les dirigeants, et
- explorer le potentiel d'une action plus coordonnée.

L'atelier sera en français et en anglais. Pour participer à cet événement, veuillez vous inscrire au lien suivant pour recevoir le lien du zoom par e-mail :

ANGLAIS: <https://oarf2.itcilo.org/MIN/E1716216/en>

FRANCAIS: <https://oarf2.itcilo.org/MIN/E1716216/fr>

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Normes internationales du travail, droits au travail et égalité
des genres (ILSGEN)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Mme Noémie Razafimandimby
Responsable d'activité
Tél.: +39 011 6695
z.razafimandimby@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: E1716216